

Suite à la convocation en date du 23 novembre 2021
Le quorum n'ayant pas été atteint le 08 décembre
2021
Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 15 décembre 2021

Étaient présents :

Mmes Chevalier, Delrue, Duwicquet, Goube, MM. Bezirard, Borrewater, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Waymel.

Étaient excusés :

MM. Barbarin, Beauchamp, Belabbes, Caillieret, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,
Ledoux, Méquignon, Perin,

Pouvoirs :

M. Houssin donne pouvoir à M. Waymel
M. Méquignon donne pouvoir à M. Dissaux

Vu le rapport n° 36-21

DECIDE

- de réaliser les travaux de remise en état des caniveaux de l'usine d'Aire sur la Lys par l'exploitant conformément à l'article 41 du contrat de concession, compte tenu de l'urgence de la situation.
- d'autoriser la signature d'une convention avec la société Veolia,
- d'imputer des sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 2315 du budget du syndicat.

VOTANTS : 13

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

17 DEC. 2021

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

